



DEPARTEMENT DE LA MANCHE
MAIRIE DE SAINT MARTIN LE GREARD
(50690)

EXTRAIT DU REGISTRE DES DÉLIBÉRATIONS

DU CONSEIL MUNICIPAL

Séance du 21 octobre 2009

<i>Nombre de conseillers en exercice :</i>	11
<i>Nombre de conseillers présents :</i>	9
<i>Nombre de conseillers votants :</i>	10
<i>Date de convocation :</i>	9 octobre 2009

L'an deux mille neuf, le vingt et un octobre, à 18h30,

Le Conseil Municipal de cette commune, dûment convoqué, s'est réuni en session ordinaire au nombre prescrit par la loi, dans le lieu habituel de ses séances sous la présidence de Mr Philippe Lamort.

Étaient présents : Philippe Lamort, Françoise Blaizot, Yves Fossey, Nicolas Dubost, Jacques Germain, Patrice Sache, Philippe Germain, Frédérique Salmon, Bruno Legrand

Absents excusés : Agnès Enault (pouvoir à Mme Françoise Blaizot)
Pascal Palmer

Secrétaire de séance : Jacques Germain

1. Approbation du compte-rendu de la réunion du 9 septembre 2009

Le compte-rendu de la séance du 9 septembre 2009 est adopté à l'unanimité.

2. Frais scolaire 2008/2009 Ecole privée Sainte Marie à Equeurdreville

Le Conseil municipal, unanime, donne son accord à Mr le Maire pour régler les frais scolaires de l'école privée Sainte Marie à Equeurdreville pour un montant total de 310 €

Nombre d'enfants : 1

Coût par enfant : 310 €

3. Frais scolaire 2008-2009 Ecole privée Jeanne d'Arc à Cherbourg Océville

Le Conseil municipal, unanime, donne son accord à Mr le Maire pour régler les frais scolaires de l'école privée Jeanne d'Arc à Cherbourg Océville pour un montant total de 310 €

Nombre d'enfants : 1

Coût par enfant : 310 €

4. Frais scolaire 2008-2009 Ecole privée Sainte Marie Madeleine à Rauville-La-Bigot

Le Conseil municipal, unanime, donne son accord à Mr le Maire pour régler les frais scolaires de l'école privée Sainte Marie Madeleine à Rauville-La-Bigot pour un montant total de 930 €

Nombre d'enfants : 3

Coût par enfant : 310 €

5. Retrait de la commune de Sortosville en Beaumont du Syndicat Intercommunal d'aménagement de la Douve

Par délibération en date du 11 juin 2009, le comité du syndicat Intercommunal d'Aménagement de la Douve a accepté la demande de retrait sans condition de la commune de Sortosville en Beaumont en raison de son appartenance à la Communauté de Communes de la Côte des Isles exerçant la compétence de gestion des cours d'eau.

Après en avoir délibéré,

Le Conseil Municipal accepte à l'unanimité le retrait sans condition de la commune de Sortosville en Beaumont du Syndicat Intercommunal d'aménagement de la Douve.

6. FDGDON : Lutte collective contre les rongeurs aquatiques sur le bassin versant de la Douve

Le Conseil Municipal, unanime, donne son accord à Mr le Maire pour signer la convention concernant la lutte collective contre les rongeurs aquatiques sur le bassin versant de la Douve et de régler la participation pour la période 2008/2009 d'un montant de 100 €

7. Participation aux coûts des vêtements de travail avec la commune de Hardinvast année 2009

Le Conseil Municipal, unanime, donne son accord à Mr le Maire pour régler à la commune de Hardinvast la somme de 97.96 € correspondant au coût des vêtements de travail pour l'année 2009.

8. Extension et mise aux normes du terrain de football de Hardinvast

Le Conseil Municipal, unanime, donne son accord à Mr le Maire pour régler à la mairie de Hardinvast la somme de 11 395.94 € correspondant à la participation de la commune.

9. Questions diverses

Mr le Maire informe le conseil municipal que les fenêtres de la salle sont posées.

Mr le Maire fait part au conseil qu'il y aura des achats supplémentaires pour le City Park (barrières de protection, dalle béton pour table de pique nique, emplacement pour vélos), il précise également que le terrain de boule n'est pas fini.

Mr le Maire informe le conseil municipal d'un projet d'achat d'un micro tracteur neuf ou d'occasion.

Des devis sont être demandés